



Lyon, le 7 novembre 2024

Page 1 / 2

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, encore première région pour la réindustrialisation en France

La Région Auvergne-Rhône-Alpes se positionne comme un acteur incontournable de la réindustrialisation française en concentrant 20 des 36 projets d'implantation dans notre pays. En 2024, la Région se distingue effectivement par des performances remarquables avec un solde net de 20 ouvertures de sites industriels au premier trimestre, selon le Baromètre industriel de l'État, affirmant ainsi sa première place dans le renouveau industriel national.

Le baromètre industriel de l'Etat qui vient d'être publié montre une dynamique de réindustrialisation continue dans notre Région, malgré les ralentissements observés dans certains secteurs. **Auvergne-Rhône-Alpes se démarque grâce à des investissements massifs dans les secteurs stratégiques**, notamment dans l'industrie verte et les technologies décarbonées, domaines clés de la transformation industrielle durable. Ces résultats sont en phase avec les priorités de la Région qui soutient activement les projets industriels générateurs d'emplois et d'innovation, tout en réduisant l'empreinte carbone. Ce chiffre témoigne de la solidité de nos politiques initiées par **Laurent WAUQUIEZ** dès 2016 et de la capacité de notre territoire à attirer et soutenir les industries de demain.

Parmi les réussites notables, la Région a vu l'installation de plusieurs sites de production dédiés aux mobilités douces et aux énergies renouvelables, tels que la fabrication de batteries (Symbio) et de véhicules électriques. Cette orientation vers l'industrie verte, fortement soutenue par la Région, répond aux enjeux environnementaux actuels et contribue à la transition énergétique de la France.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du « plan de relocalisation stratégique », adopté en décembre 2021 et porté par **Stéphanie PERNOD**, 1^{re} Vice-Présidente déléguée à l'économie, à la relocalisation, à la préférence régionale et numérique, pour reconquérir la souveraineté industrielle régionale, la Région a souhaité par la suite renforcer ses outils d'intervention, pour accompagner les entreprises, en créant un « pack relocalisation », portant essentiellement sur l'investissement productif et la formation.





Lyon, le 7 novembre 2024

Page 2 / 2

Fabrice PANNEKOUCKE, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

« Nous allons poursuivre et intensifier nos efforts pour rendre Auvergne-Rhône-Alpes toujours plus attractive, en mettant en place des conditions favorables à l'innovation, à la formation des compétences locales et au développement économique. Nous continuerons sur cette voie pour affirmer notre Région comme un moteur de la réindustrialisation en France et un modèle pour un développement industriel responsable. »

Laurent WAUQUIEZ conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

« Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui au cœur du renouveau industriel français. Notre région se place au premier rang des régions françaises. Elle attire et soutient les industries d'avenir, celles qui créent de la richesse et de l'emploi, tout en respectant notre environnement en prônant une écologie positive. Nous continuerons à agir pour renforcer cette dynamique et faire de notre territoire un modèle de réindustrialisation durable et innovante. »

